

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## M&G (Lux) Global Convertibles Fund

un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1

Catégorie A-H en EUR – Actions de distribution n° ISIN LU1670708681

Géré par M&G Luxembourg S.A.

### Objectifs et politique d'investissement

Le fonds vise à produire une combinaison de croissance du capital et de revenus afin de dégager un rendement supérieur à celui du marché mondial des titres convertibles sur toute période de cinq ans.

**Principal investissement :** Au moins 70 % du fonds est investi en titres convertibles émis par des sociétés pouvant être situées dans le monde entier, y compris les marchés émergents. Le fonds détient également des actions de sociétés en combinaison avec des obligations afin de reproduire l'exposition aux titres convertibles lorsqu'aucun investissement direct n'est disponible. Les actions de sociétés permettent aussi de moduler les caractéristiques techniques des titres convertibles, en les rendant par exemple plus sensibles à l'évolution des cours des actions dans lesquelles ils sont convertis.

**Autres investissements :** Le fonds peut investir dans d'autres fonds, dans des titres de créance convertibles et dans des liquidités ou des actifs pouvant être convertis rapidement en liquidités.

**Instruments dérivés :** Le fonds peut investir par le biais d'instruments dérivés et peut utiliser des instruments dérivés pour réduire les risques et coûts de gestion du fonds.

**Résumé de la stratégie :** Le fonds a recours à une approche disciplinée pour sélectionner chaque titre convertible. La stratégie est basée sur l'analyse de chacune des sociétés et des caractéristiques des obligations et actions de ces sociétés. Le gérant du fonds cherche à découvrir des titres convertibles qui comportent, selon lui, le meilleur profil risque/rendement. Pour ces titres convertibles, le gérant du fonds s'attend à ce que le gain potentiel de l'option sur le cours de l'action sous-jacente dépasse la perte potentielle résultant de la baisse du cours de l'action.

**Indice de référence :** Indice Refinitiv Global Focus Convertible Bond  
L'indice de référence est un comparateur à l'aune duquel la performance du fonds peut être mesurée. L'indice a été choisi comme indice de référence du fonds car il reflète le mieux la portée de la politique d'investissement du fonds. L'indice de référence est utilisé uniquement pour mesurer la performance du fonds et ne limite pas la construction du portefeuille du fonds.

Le fonds est géré activement. Le gérant de portefeuille jouit d'une liberté totale quant aux investissements à acheter, à conserver ou à vendre pour le fonds. La composition du fonds peut différer de manière significative de la composition de l'indice de référence.

Pour les catégories d'actions non couvertes et couvertes, l'indice de référence est indiqué dans la devise de la catégorie d'actions.

Vous trouverez plus d'informations sur l'objectif et la politique d'investissement du fonds dans le Prospectus.

Certains des termes utilisés dans le présent document sont définis dans le glossaire à l'adresse <https://docs.mandg.com/docs/glossary-master-fr.pdf>

#### Informations supplémentaires

Vous pouvez acheter et vendre des actions du fonds lors de tout jour ouvrable. Les ordres reçus avant 13 h (heure de Luxembourg) seront traités au prix de ce jour-là.

Tout revenu généré par le fonds peut vous être versé annuellement.

En sus des frais décrits dans la section Frais, le fonds supportera des coûts de transaction du portefeuille qui seront prélevés sur ses actifs. Ceux-ci sont susceptibles d'avoir une incidence importante sur vos rendements.

**Recommandation :** Ce fonds peut ne pas être adapté aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 5 ans.

### Profil de risque et de rendement



• L'indicateur de risque et de rendement ci-dessus est fondé sur des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cette classe d'actions. Cette Classe d'actions est catégorisée dans la classe de risque 4, car sa Valeur nette d'inventaire a subi dans le passé des fluctuations à la hausse comme à la baisse moyennes.

• La catégorie de risque ci-dessus n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer.

• La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

**Les principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur la performance sont décrits ci-dessous :**

• La valeur et les revenus générés par l'actif du fonds fluctueront à la hausse comme à la baisse. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.

• Les titres convertibles sont exposés aux risques associés aux obligations et aux actions de sociétés, ainsi qu'à des risques spécifiques à la catégorie d'actifs. Leur valeur peut fluctuer de manière significative en fonction de la conjoncture économique et des taux d'intérêt, de la solvabilité de l'émetteur, ainsi que de la performance des actions de sociétés sous-jacentes. En outre, les émetteurs de titres convertibles peuvent ne pas honorer leurs obligations de paiement et leur notation de crédit peut être abaissée. Les titres convertibles peuvent également être plus difficiles à vendre que les actions de la société sous-jacente.

• Le fonds peut utiliser des instruments dérivés pour profiter d'une hausse ou d'une baisse attendue de la valeur d'un actif. Si la valeur de l'actif varie de façon inattendue, le fonds subira une perte. L'utilisation d'instruments dérivés par le fonds peut être importante et dépasser la valeur de son actif (effet de levier). Cela a pour effet d'agrandir l'ampleur des pertes et des gains, ce qui entraîne de plus grandes fluctuations dans la valeur du fonds.

• Investir dans les marchés émergents comporte un risque de perte plus élevé en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés. Il peut être difficile d'acheter, de vendre, de conserver ou d'évaluer des investissements dans ces pays.

• Le fonds peut être exposé à différentes devises. Les fluctuations de change peuvent avoir une incidence défavorable sur la valeur de votre investissement.

• Le processus de couverture vise à minimiser, mais ne peut éliminer l'effet des fluctuations de change sur la performance de la catégorie d'actions couverte. Les opérations de couverture limitent également la possibilité de profiter des fluctuations favorables des taux de change.

• Dans des circonstances exceptionnelles où les actifs ne peuvent être évalués à leur juste valeur ou doivent être vendus à un escompte important pour obtenir des liquidités, nous pouvons suspendre temporairement le fonds dans le meilleur intérêt de tous les investisseurs.

• Le fonds pourrait perdre de l'argent si une contrepartie avec laquelle il fait affaire ne souhaite pas ou devient incapable de rembourser les sommes dues au fonds.

• Les risques opérationnels découlant d'erreurs dans les opérations, les valorisations, la comptabilité et les rapports financiers, entre autres, peuvent également avoir une incidence sur la valeur de vos placements.

Une description plus détaillée des risques auxquels le fonds est exposé est incluse dans le Prospectus du fonds à l'adresse [www.mandg.fr/documentation](http://www.mandg.fr/documentation)

## Frais

Les frais présentés dans le tableau servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	0,00%
Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant investissement ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,74%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums et peuvent être moindres dans certains cas. Vous pouvez obtenir de votre conseiller financier, ou de votre distributeur, la communication du montant exact des frais d'entrée et de sortie qui s'appliquent à votre investissement, ou si vous avez investi directement auprès de nous, nous contacter aux coordonnées figurant dans la section Informations pratiques.

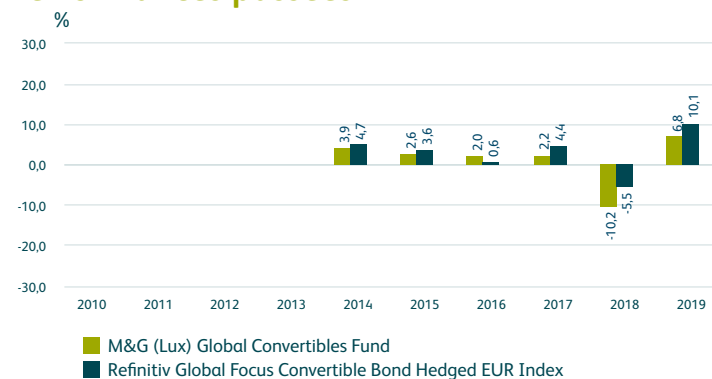
Le montant des frais courants indiqué ci-dessus constitue une estimation des frais en raison d'une modification de la structure des frais à compter du 1er octobre 2020.

Ce montant peut varier d'une année à l'autre et exclut les coûts de transaction du portefeuille. Les frais d'audit et les frais de transaction de garde sont assumés par M&G jusqu'à ce que la taille du Fonds dépasse 200 millions d'euros. Le rapport annuel du fonds afférent à chaque exercice comportera les frais réels exacts et détaillés.

Pour les actions de Distribution, les frais courants sont afférents aux investissements détenus dans le portefeuille du fonds et non au revenu produit par ces investissements. La déduction de ces frais réduira la croissance potentielle de votre portefeuille d'investissements.

**Pour des informations plus détaillées sur les frais, veuillez consulter les parties concernées du Prospectus à l'adresse suivante : [www.mandg.fr/documentation](http://www.mandg.fr/documentation)**

## Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.
- Les performances passées ont été calculées en incluant les taxes, les frais courants et la commission de performance à l'exception des frais d'entrée et de sortie.
- Le fonds a été lancé le 09 novembre 2018 et les actions de distribution de Catégorie A-H en EUR ont été lancées le 09 novembre 2018.
- La performance avant le lancement de la catégorie d'actions est celle de la catégorie d'actions de distribution A-H EUR du M&G Global Convertibles Fund, laquelle a été absorbée par la présente catégorie d'actions.
- Jusqu'au 24 février 2020, le nom de l'indice de référence était le suivant : Thomson Reuters Global Focus Convertible Bond Index.
- La performance de l'indice de référence est calculée en EUR.

## Informations pratiques

Le dépositaire est State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch

Pour plus d'informations sur ce fonds, veuillez visiter le site [www.mandg.fr/documentation](http://www.mandg.fr/documentation) où vous pourrez obtenir gratuitement un exemplaire du Prospectus disponible en français. L'Acte constitutif, les derniers Rapports d'investissements et les États financiers annuels ou intermédiaires sont disponibles gratuitement en anglais. Notre site Internet fournit également d'autres informations, comme le prix des actions.

Ce fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez consulter un conseiller pour obtenir des informations plus détaillées.

La responsabilité de M&G Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, un fonds à compartiments multiples constitué en Société d'investissement à capital variable (SICAV). Le Prospectus ainsi que le Rapport d'investissement et les États financiers annuels ou intermédiaires comportent des informations sur les compartiments de M&G (Lux) Investment Funds 1.

Les actifs de chaque compartiment de la SICAV à compartiments multiples sont séparés conformément à la loi. Cela signifie que les actifs appartiennent exclusivement au compartiment concerné et qu'ils ne doivent pas être utilisés ou mis à disposition pour payer les dettes d'un autre compartiment ou de la SICAV à compartiments multiples.

Vous pouvez procéder à un transfert de titres avec les autres compartiments du M&G (Lux) Investment Funds 1. Des frais d'entrée peuvent s'appliquer. Les détails relatifs aux transferts sont fournis dans le Prospectus du fonds ou peuvent être obtenus en appelant le Service relations client de M&G au +352 2605 9944.

D'autres catégories d'actions peuvent appartenir au fonds comme indiqué dans le Prospectus y afférent.

Pour obtenir des informations à jour sur la politique de rémunération du personnel applicable à M&G Luxembourg S.A., notamment une description du calcul de la rémunération et des avantages sociaux, la composition du comité de rémunération, ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, veuillez consulter le site [www.mandg.fr/remuneration](http://www.mandg.fr/remuneration). Un exemplaire papier de ces informations sera disponible gratuitement, sur demande.

Le Fonds est autorisé au Luxembourg et il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). M&G Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 06 octobre 2020.